



Meaux, dimanche 14 avril 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02665

Pris en application :

Code des transports

Modalités d'exploitation**RIVIERE DE MARNE****BIEF DE MERRY SUR MARNE ET BIEF DE COURTARON****Limitation de mouillage (tous les usagers - dans les deux sens) (2.0 m)****- à partir du 14/04/2024 à 16:00 au 30/04/2024 à 08:00**

- o **Marne (sur le Bief de Méry)**
entre les pk 66,622 et pk 75,655
- o **Marne (sur le Bief de Courtaron)**
entre les pk 75,655 et pk 87,107

Commentaire :

En raison de la décrue et dans l'attente du relèvement des barrages, mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés, d'une limitation de mouillage à 2.00 mètre dans les biefs cités ci dessus.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Marne, Barrage de la Marne, 77109 MEAUX CEDEX
Tél : 01 60 24 76 76 - Fax : 01 64 33 57 16

Date limite d'affichage :

01/05/2024

Cadre d'astreinte

Signé

Michaël LEGAIT